

SOMMAIRE

Page 1

Le carton des contrats.
Le poids des trois.

Page 2

Un effet de levier de 2,3 Md€. Faut-il financer les piscines ?

Page 3

Accord de Rouen : et après ? 480 000 pauvres.

Page 4

Le binôme "port/industrie." Les investissements.

Le poids des trois.

Les contrats des trois grandes agglomérations pèsent lourd dans la politique territoriale de la Région.

- À Rouen, la Région s'est engagée à hauteur de 142 M€ pour un montant total d'opérations de 535 M€, soit 26,5%.
- Au Havre, 70 M€ d'engagements sur un total de 281 M€ (25%).
- À Caen, 30 M€ d'engagement sur un total de 165 M€ (18%).

Les 3 grandes agglomérations captent ici 241 M€ : c'est à la mesure de leur poids économique.

Commentaire : rappelons que la communauté d'agglomération d'Évreux a été particulièrement bien traitée puisque son contrat (250 M€ pour une quarantaine d'opérations) est financé à hauteur de 30 M€ par la Région (c'est autant que pour Caen-la-Mer) et 24 M€ par le Département.

L'exemple d'Isigny-Omaha.

Hervé Morin explique que le contrat d'Isigny-Omaha (14 M€, dont 2,9 M€ apportés par la Région) est un bon exemple "de petit contrat".

- "Il est solide et sérieux, notamment pour revitaliser le centre-bourg, aménager les plages d'Omaha Beach et valoriser les atouts touristiques.

Explication : "sa présidente (Anne Boissel) est une femme à poigne".

Le carton des contrats...

• Beaucoup ont saisi la belle aubaine.

Deux ans après sa mise en oeuvre, la politique de contractualisation territoriale de la Région est un succès puisque 62 des 72 EPCI normands auront signé un contrat de territoire, mi-2019, au terme de la première séquence de négociation.

- 62 sur 72, difficile de faire mieux. Les 10 qui ne seront pas au rendez-vous sont les EPCI "mal installés ou désunis", incapables de définir leurs priorités, faute de guide pour les guider et de chef pour les "cheffer". Tous les autres, au contraire, se sont rapidement mobilisés : "*les financements de la Région sont une aubaine pour nos projets*, dit cet élu pragmatique, *on aurait tort de ne pas en profiter...*" C'est frappé au coin du bon sens.
- Bien sûr, d'un EPCI à l'autre, les projets programmés sont de nature différente. Certains sont structurants pour l'ensemble du territoire, d'autres sont "d'intérêt communal", mais tous témoignent de la volonté des élus concernés de relever le défi de "*l'intelligence territoriale*" que leur a proposé Hervé Morin. Même si ce n'est pas toujours facile.
- Cette politique fait l'objet d'un large consensus, c'est suffisamment rare pour être souligné.

Rappel : les contrats de territoire couvrent la période 2017/2021. Ils sont négociés par la Région avec les EPCI volontaires ; d'autres partenaires peuvent s'y associer comme les Départements, l'Europe et différents acteurs publics (ADEME, EPFN, etc). Rappelons aussi que Région a réservé une enveloppe de 300 M€ à leur financement et que son niveau d'intervention oscille entre 15 et 35%. À chaque négociation, les services d'Hervé Morin sont très attentifs à la faisabilité des opérations : pas question pour eux de "fixer des crédits" sur des projets mal ficelés et mal portés dont l'aboutissement n'est pas garanti.

• Qui a signé ? Qui va signer ?

Aujourd'hui, 33 contrats de territoire ont été signés :

- 11 dans le Calvados : Bayeux Intercom, Blangy Pont-L'Évêque, Cabourg-Pays d'Auge, Caen-la-Mer, Cingal Suisse Normande, Coeur Côte Fleurie, Isigny-Omaha, Lisieux Normandie, Pays de Falaise, Pré-Bocage Intercom, Vire au Noireau.
- 7 dans l'Eure : Agglo Pays de Dreux, CASE, Évreux Portes de Normandie, Lieuvin Pays d'Auge, Pont-Audemer Val de Risle, Seine-Normandie Agglomération, Vexin Normand.
- 6 en Seine-Maritime : CODAH, Caux Estuaire, Caux Seine Agglo, Dieppe Maritime, Inter Caux Vexin, Métropole Rouen Normandie
- 5 dans la Manche : Baie du Cotentin, Granville Terre et Mer, Saint-Lô Agglo, Côte Ouest Centre Manche, Villedieu Intercom.
- 4 dans l'Orne : CU. d'Alençon, Pays du Bocage Ornaï, Pays du Perche Ornaï, Vallée de la Haute Sarthe.

C'est plus facile en "Haute".

D'une manière générale, la négociation des contrats de territoire reste plus facile dans l'ex-Haute-Normandie que dans la Basse.

- Notamment pour associer les Départements à leur financement. *"Dans l'Eure et en Seine-Maritime, il existait déjà une forte culture de contractualisation, dit Hervé Morin en faisant référence au "276" qui existait avant la réunification, en Basse-Normandie, c'est plus compliqué, mais on y arrive notamment dans l'Orne, avec Christophe de Barlorre".*

Mon commentaire : c'est avec le Département du Calvados que l'exercice est le plus difficile ; Jean-Léonce Dupont met en avant ses propres contrats départementaux de territoire, ici, on ne se mélange pas, chacun reste de son côté.

Faut-il financer les piscines ?

Tous les contrats sont différents.

- D'un côté, il y a les contrats "structurants et stratégiques", avec de gros équipements, comme celui de Caux Seine Agglo (Port-Jérôme) qui est une belle référence dans l'esprit du président Morin. On peut aussi citer celui de Seine-Eure Agglomération à Louviers.

- Mais de l'autre, il y a les contrats "d'intérêt communal" qui proposent d'améliorer la vie quotidienne des habitants par la construction d'une piscine, la réhabilitation d'un gymnase, la création d'un pôle de santé, ou encore l'aménagement d'une plate-forme de co-voiturage. Par exemple, c'est le cas du contrat d'Inter Caux Vexin (Buchy), de la Vallée de la Haute-Sarthe (Le Mêle sur Sarthe) ou de Cingal Suisse-Normandie (Thury-Harcourt).

- Question : le financement de tels équipements est-il vraiment du ressort de la Région ?

- Réponse d'Hervé Morin : *"bien sûr, il faut éviter le saupoudrage, mais nous devons aussi agir avec souplesse et discernement, car tous les territoires n'ont pas les mêmes moyens ni les mêmes ambitions. Notre priorité est d'améliorer leur attractivité, une piscine peut y contribuer, le vélodrome du Neubourg est ici un bon exemple de réalisation positive pour la communauté de commune et la région tout entière."*

Notons que le mouvement va s'accélérer en janvier prochain avec 8 nouvelles signatures, tandis que 6 négociations supplémentaires seront finalisées. Enfin, sauf imprévu, les 15 derniers contrats seront bouclés avant la fin du premier semestre 2019.

- 62 sur 72, répétons-le, c'est un bon résultat : l'objectif est maintenant de réaliser toutes les opérations dans les délais prévus : ce n'est pas la moindre des gageures. Hervé Morin insiste : *"tout ce qui est engagé devra être réalisé"*, le taux d'exécution devra être important.

Commentaire : "le top 20" des intercommunalités de plus de 50 000 habitants, est au rendez-vous de la contractualisation ; tous les territoires "stratégiques" ont répondu présents, c'est positif.

• Un "effet de levier" de 2,3 Md€.

Au départ, la Région avait réservé une enveloppe de 300 M€ à ses contrats de territoire ; aujourd'hui, l'enveloppe se révèle insuffisante : c'est la rançon du succès.

- Au total, on estime que 474 M€ seront nécessaires au financement des 886 projets présentés, dont 272 M€ de FRADT (Fonds Régional d'Aide au Développement des Territoires) et 202 M€ de crédits sectoriels. Le gonflement de l'enveloppe est important : + 58 %.

- Hervé Morin s'en félicite, ça veut dire que *"les territoires ont fait des offres sérieuses"* dit-il, ça veut dire aussi que sa politique a été bien accueillie : *"on sera toujours là pour un projet ambitieux"*.

- Mais là n'est pas sa seule satisfaction. Quand on additionne les 886 projets programmés, on obtient le chiffre de 2,3 Md€ d'investissements, c'est le montant de l'effet de levier provoqué par la contractualisation. La Région assume ici son "chef de filat" en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, son taux moyen d'intervention est de 22%.

- Notons enfin que la répartition des engagements entre l'ex-Haute-Normandie et l'ex-Basse-Normandie s'effectue de la façon suivante : 68,5% pour la première, 31,5% pour la seconde ; l'importance de l'écart s'expliquant par le "poids" de la Métropole Rouen Normandie dont le seul contrat aspire près de 142 M€ de financements régionaux.

Commentaire : pour les premiers contrats signés, le dispositif de "revoyure" va être actionné dès le premier semestre 2019. Déjà, les premières sollicitations pour les renégociations ont été enregistrées, c'est le cas de Seine-Normandie Agglomération et de Saint-Lô Agglo ; ouverture de la deuxième séquence.

Et pendant ce temps-là...

• Côte Ouest Centre Manche : le 33^e contrat.

C'est le dernier contrat de territoire de l'année. Il vient d'être signé par Hervé Morin, Marc Lefèvre et Henri Lemoigne, président de l'intercommunalité. Il s'élève à 11,6 M€, dont 2 M€ financés par la Région et 2 M€ par le Département. C'est un contrat "d'intérêt communal" : salle de sport, pôle de santé, foyer de jeunes travailleurs, salle culturelle. La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche est domiciliée à La Haye (50) et rassemble 22 500 habitants.

• Territoires d'industrie, mode d'emploi ?

Comment vont fonctionner les 10 "Territoires d'industrie" sélectionnés par l'État en Normandie ? C'est à cette question que les services de l'État et de la Région vont essayer de répondre, ce lundi 10 décembre, à Colombelles, en présence d'industriels et de représentants des territoires concernés.

- *"Ce dispositif voulu par l'Etat est à la main des élus locaux"* dit Nicolas Hesse, le SGAR de Normandie, qui représentera la Préfète de Région. De fait la Région pilotera le dispositif, en relation avec les EPCI, une gouvernance "participative" doit être installée avec une feuille de route et des priorités. Mais tout cela est encore flou ; Hervé Morin veut créer "un réseau" sur chaque territoire tout en considérant que les *"zonages sont indicatifs"*. À suivre.

480 000 pauvres : que faire ?

Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, Olivier Noblecourt est venu présenter, le 5 décembre, à Rouen, la "stratégie anti-pauvreté" annoncée le 17 octobre par Emmanuel Macron.

- Il ne s'agit pas seulement de traiter les situations de pauvreté mais, plus encore, de les prévenir en focalisant l'action sur les jeunes et les enfants tout en aidant les plus vulnérables à accéder aux compétences et, on l'espère, à l'emploi.
- En Normandie, les chiffres de la pauvreté sont difficiles à trouver. Mais on estime que 480 000 habitants sont touchés, soit 14,55% de la population, la région est 7^e en France. Les seniors pauvres sont 79 000, surtout dans les zones rurales avec, en moyenne, moins de 990 € par mois. Notons que l'Orne et la Seine-Maritime sont les deux départements les plus touchés.

L'État avec les Départements.

Sur le terrain, les représentants de l'État insistent sur la nécessaire mobilisation de tous les acteurs en responsabilité (les Départements, les communes, les CAF, les CCAS, les UDAF, les métropoles, etc.), car seule une action collective bien organisée peut produire des résultats tangibles.

- Naturellement, les Départements sont les premiers des partenaires de l'État puisque la lutte contre la pauvreté est au cœur des politiques de solidarité. L'autre jour, le G.5 était bien représenté ; les élus départementaux sont d'accord pour jouer le jeu, à certaines conditions toutefois. Rappelons que les relations sont bonnes entre la préfète Fabienne Buccio et les 5 présidents, entre eux, on peut parler d'entente cordiale.

Mon commentaire : pragmatique, Fabienne Buccio - relayée par les préfets de département - joue "l'effet réseau", la proximité et la concertation. Cette conférence se réunira deux fois l'an, "ce n'est pas une conférence sur la pauvreté mais une conférence des solutions". Le spectre est large : hébergement d'urgence, logement, emploi, formation, accès au soin, lutte contre l'illettrisme. Et toujours la même question : 480 000 pauvres en Normandie, que faire ?

COP'21 locale.

Accord de Rouen : une belle première... et après ?

En terme d'image, l'accord de Rouen est un grand succès. Après l'accord de Paris, c'est la première fois qu'une COP.21 locale est mise en oeuvre sur un territoire métropolitain. En France, depuis le 29 novembre, Rouen est devenu LE bon exemple à suivre ; on connaissait "Rouen capitale du véhicule autonome", on découvre désormais "l'accord de Rouen", une nouvelle fois, la collectivité signe son existence nationale sur le thème de l'innovation et de la modernité. Oui, le président Frédéric Sanchez peut-être satisfait.

Oui, mais après ?

Les engagements sont importants :

- 100% d'énergie renouvelable en 2050.
- Division par deux des consommations énergétiques.
- Division par quatre des émissions de gaz à effet de serre.
- Développement des mobilités propres, promotion d'une alimentation bio et des circuits courts...

La liste est longue, très longue.

- Aux côtés des collectivités (la ville de Malaunay est désormais une référence nationale), 370 entreprises se sont déjà engagées (c'est un beau résultat), pour les citoyens, c'est un peu plus compliqué, Cyrille Moreau, le vice-président "environnement/énergie" de la Métropole, parie sur la montée en puissance d'applications numériques adaptées, comme la WAG de WWF, afin de faire évoluer les comportements des Rouennais mais, "naturellement, ça prendra du temps".

Il n'empêche, l'accord de Rouen est devenu la feuille de route d'une mobilisation sans précédent, il faut s'en féliciter. Toute la question est maintenant de savoir comment le faire vivre (et surtout le respecter) dans la durée.

Mon commentaire : quelle sera la méthode de travail et d'évaluation permettant de mesurer le chemin parcouru, de tirer le signal d'alarme et de corriger les trajectoires divagantes ? On attend de la connaître. Cyrille Moreau pense à deux outils : le GIEC local qui existe déjà, dont la vocation est scientifique, et un comité de suivi et d'évaluation qui devrait être créé, avec les représentants de différentes parties prenantes. Après le temps de la négociation et de la signature vient maintenant le temps de la mise en oeuvre de l'accord de Rouen ; pour la Métropole, c'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Et pendant ce temps-là...

• GL Events s'impose à Caen.

Ce lundi 10 décembre, l'exploitation du parc des Expositions de Caen et du Centre des congrès va changer de mains puisque le conseil municipal de la Ville, réuni autour de Joël Bruneau, va choisir GL Events, le numéro 1 français de l'événementiel comme attributaire de la nouvelle DSP. Le résultat du vote ne fait aucun doute.

- GL Events va remplacer Caen Event, l'opérateur "historique", une société anonyme d'économie mixte créée il y a 30 ans et dirigée par Gregory Berkovicz. Caen Expo-Congrès (c'est le nom d'usage de Caen Event) a réalisé en 2017 un CA de 5,2 M€ avec une équipe de 32 professionnels.

Rappel : l'amélioration de la gestion des parcs expos et des équipements de congrès est une préoccupation de plus en plus forte des élus des grandes agglomérations. Il faut dire qu'ils sont des marqueurs d'attractivité très puissants. Il y a un an et demi, Frédéric Sanchez, président de la Métropole de Rouen, avait voulu faire du "deux en un", en confiant la gestion de son parc des Expositions (géré par Rouen Expo Événement) et de son Kindaréna (géré par S-Pass) à un seul et même délégataire, dans le cadre d'une DSP unique de 5 ans. Mais son appel d'offres est revenu infructueux, il faut dire que les deux entités, différentes comme la carpe et le lapin, sont difficiles à marier.

EELV : oui au Tréport !

Le groupe Normandie Écologie/EELV du Conseil régional de Normandie vient de publier sa contribution à l'enquête publique relative au parc éolien du Tréport. Sa position est claire : c'est un "oui !" franc et massif.

- Citation : *"le groupe se prononce pour la construction et la mise en service dans les délais les plus rapprochés du parc éolien offshore de Dieppe Le Tréport"*.
- Les élus verts estiment notamment que leurs propositions pour réduire les impacts environnementaux du projet ont été prises en compte.

Frédéric Cousin.

Succède à Dominique Bécard à la direction générale de la CCI Rouen Métropole.

Il était secrétaire général de la CCI depuis mars 2016.

Guillaume Bachelay.

Battu à la surprise générale par Sira Sylla (LREM) dans la 4^e de Seine-Maritime (la circonscription "historique de Laurent Fabius), l'ancien député Guillaume Bachelay, qui fut le numéro 2 du Parti socialiste, est désormais directeur des relations institutionnelles du groupe JCDecaux.



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, rue de l'Argillière - 27910 Les Hogues

Abt : 250 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)



Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues

Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 I 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 250 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros

SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

L'avenir des ports

Le Havre : l'importance du binôme "Port/industrie".

Lors des dernières "Rencontres de l'Industrie" du Havre, Baptiste Maurand, DGA du GPMH, a insisté sur l'importance du binôme "port-industrie" pour construire le port du futur. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'énergie "où les ports sont le cœur du réacteur d'une politique énergétique autosuffisante, soutenable et renouvelable" avec, pour Le Havre, plusieurs dossiers "chauds" : l'implantation des usines éoliennes Siemens/Gamesa (c'est en bonne voie) et la reconversion de la centrale thermique du Havre (c'est flou et compliqué).

"Smart Port City."

Avec la CODAH, Baptiste Maurand a aussi évoqué le projet "Smart Port City" qui doit permettre une transformation d'envergure nationale et européenne de l'agglomération havraise par l'innovation. Concrètement, il s'agit de renforcer l'écosystème numérique pour former aux nouveaux emplois et accueillir les investissements industriels et logistiques nécessaires pour construire l'avenir de l'agglomération.

Plusieurs pistes sont ainsi explorées :

- Le Port Center du futur, un lieu permettant aux visiteurs de comprendre le monde portuaire et comment s'y prépare l'emploi de demain.
- La halle technologique, un espace où les start-up pourront tester de nouveaux produits et solutions en matière de logistique, de fluidification de la marchandise et de cyber-sécurité.
- Le Mobi Smart Port, au service des habitants et des professionnels pour améliorer la mobilité à l'échelle du bassin de vie.
- La smart cruise, une réponse aux acteurs du monde de la croisière pour améliorer les escales.

Haropa : la fusion et après ?

Présidé par Jean-Luc Léger, le CESER Normandie est impatient de connaître le préfigurateur qui sera chargé de piloter la fusion des ports du Havre, de Rouen et de Paris. Il a plusieurs questions à lui poser sur les modalités.

- Citation : *"rien n'est dit, par exemple, de la place des acteurs locaux (représentants des collectivités ou du monde socio-économique et environnemental) dans la future gouvernance, ni du degré d'autonomie que pourra conserver chaque site..."*

Et pendant ce temps-là...

• Alençon : la nouvelle usine d'eau.

14 M€, c'est le prix de la nouvelle usine de production d'eau potable commandée par la communauté urbaine d'Alençon. Sauf imprévu, l'inauguration est prévue début 2020.

• Caen : le futur hôtel du Palais.

À l'image de Rouen (reconversion du palais des consuls, centre "Matmut"...), Caen veut accroître son offre hôtelière de qualité et ses capacités d'accueil du tourisme d'affaires. Dans cette perspective, la ville a acquis l'ancien palais de justice et son appel à projets pour trouver un investisseur privé vient de se terminer. L'opération consiste à reconvertir le bâtiment en hôtel haut de gamme et en centre de congrès ; le coût est évalué à 12 M€ ; le choix de l'investisseur sera fait au printemps.

• Tourville (76) : le pari de MATPHI.

Créée par Marc Antoine Troletti (MAT) et Philippe Couture (PHI), la société civile immobilière de construction MATPHI (Saint-Jean du Cardonnay - 76) espère obtenir très prochainement son permis de construire pour la réalisation d'un parc dédié aux loisirs et au bien-être (restauration, sports, santé, loisirs) à Tourville-la-Rivière, non loin de l'actuel centre commercial. Surface : 1 ha.